

Information multimodale en Champagne-Ardenne

Etat des lieux 2007

Information multimodale en Champagne-Ardenne

Etat des lieux 2007

Certu

centre d'Études sur les réseaux,
les transports, l'urbanisme
et les constructions publiques
9 rue Juliette Récamier
69456 Lyon Cedex 06
téléphone : 04 72 74 58 00
télécopie : 04 72 74 59 00
www.certu.fr

Avis au lecteur

La collection Rapports d'étude du Certu se compose de publications proposant des informations inédites, analysant et explorant de nouveaux champs d'investigation. Cependant l'évolution des idées est susceptible de remettre en cause le contenu de ces rapports.

Le Certu publie aussi les collections:

Dossiers : Ouvrages faisant le point sur un sujet précis assez limité, correspondant soit à une technique nouvelle, soit à un problème nouveau non traité dans la littérature courante. Le sujet de l'ouvrage s'adresse plutôt aux professionnels confirmés. Le Certu s'engage sur le contenu mais la nouveauté ou la difficulté des sujets concernés implique un certain droit à l'erreur.

Références : Cette collection comporte les guides techniques, les ouvrages méthodologiques et les autres ouvrages qui, sur un champ donné assez vaste, présentent de manière pédagogique ce que le professionnel courant doit savoir. Le Certu s'engage sur le contenu.

Débats : Publications recueillant des contributions d'experts d'origines diverses, autour d'un thème spécifique. Les contributions présentées n'engagent que leurs auteurs.

Catalogue des publications disponible sur : <http://www.certu.fr>

Notice analytique

N° Production 65 201

N° Produit 10

Organisme commanditaire : CERTU – SYS – TTS / Financé par la DRAST sur le chapitre 91-16/30			
Titre : Information multimodale en Champagne-Ardenne			
Sous-titre : Etat des lieux		Date d'achèvement : Novembre 2007	Langue : Français
Organisme auteur : CETE de l'Est	Rédacteurs ou coordonnateurs : David Dubois (CETE de l'Est) Marc Rauch (CETE de l'Est)		Relecteur assurance qualité : Roland COTTE (CERTU/SYS/TTS)
Résumé : Le Certu, service technique central du Ministère de l'Environnement, du Développement et de l'Aménagement Durables, qui assiste la Direction Générale de la Mer et des Transports pour la mise en place de la Plate-forme de Recherche et d'Expérimentation pour le Développement de l'Information Multimodale (PREDIM), a proposé que les différents Centres d'Études Techniques de l'Équipement fassent un état des lieux sur l'information déplacements dans leur zone d'action. Le présent document est l'état des lieux sur la Région Champagne-Ardenne. Cette étude a plusieurs objectifs : • donner une image à l'instant « t » des services et systèmes existants en région ; • mieux connaître les acteurs et leurs attentes ; • contribuer à favoriser les échanges d'information sur les thèmes de la PREDIM. L'objectif n'est pas de réaliser un état des lieux exhaustif, qui deviendrait obsolète assez rapidement, mais plutôt de diffuser dans un délai raisonnable de trois à quatre mois un document qui puisse éventuellement être complété et corrigé dans un deuxième temps, le cas échéant en utilisant les outils que la PREDIM essaie de développer, comme le site www.predim.org ou l'annuaire des sources d'information multimodale PASSIM (www.passim.info). Les informations recueillies proviennent d'entretiens auprès de certaines autorités organisatrices des transports et plusieurs gestionnaires routiers, ainsi que d'un travail de recherche sur le web. En Champagne-Ardenne, tous les réseaux de transport collectif disposent de systèmes d'informations aux usagers plus ou moins efficaces et élaborés. On observe cependant une très grande hétérogénéité entre les réseaux, notamment en ce qui concerne les moyens de communication adoptés. Mis à part dans l'agglomération de Reims et sur le réseau autoroutier concédé, l'information routière reste relativement peu développée. Il n'existe pas à proprement parler de service d'information multimodale, mais la Région mène actuellement un travail de coordination entre les autorités organisatrices afin de proposer, d'ici à 2009, une centrale de mobilité à l'échelle régionale.			
Remarques complémentaires éventuelles (rubrique facultative) :			
Thème et sous-thème : Intermodalité – Information multimodale			
Ouvrages sur le même thème : Information multimodale à la Réunion – Etat des lieux			
Mots clés : Champagne-Ardenne, Ardennes, Aube, Marne, Haute-Marne, Information multimodale; information voyageurs, transport collectif, système d'information, Information routière		Diffusion : CERTU + CERTU/SYS/TTS	Web : oui ☒ non ☐
Nombre de pages : 33	Tirage : 20 ex	Confidentialité : Accès libre	Bibliographie :

Sommaire

1. Contexte	6
1.1 L'information multimodale et la PREDIM	6
1.2 Rôle stratégique de l'information multimodale	7
1.3 Objectifs de l'étude	8
1.4 La démarche	8
2. La région Champagne-Ardenne	8
2.1 La région en quelques chiffres	8
2.2 Les infrastructures routières	8
2.3 Les transports collectifs	9
3. L'information routière en Champagne-Ardenne	11
3.1 Les sociétés concessionnaires d'autoroute	11
3.2 Les services du MEDAD	11
3.3 Les départements	13
3.4 Les villes	14
4. L'information dans le domaine des transports publics en Champagne-Ardenne	15
4.1 La Région	15
4.2 Les départements	17
4.3 Les agglomérations	18
4.4 Autres services	23
5. Bilan et perspectives	23
6. Annexes	25

1. Contexte

1.1 L'information multimodale et la PREDIM

Quelques définitions communément acceptées de l'intermodalité, de la multimodalité et de l'information multimodale dans les transports :

- Intermodalité : enchaînement de plusieurs moyens de transport pour un déplacement entre une origine et une destination.
- Multimodalité : offre de plusieurs moyens de transport pour un déplacement entre une origine et une destination.
- Information multimodale : information relative aux modalités et conditions de déplacement à partir de tout mode de transport proposé aux usagers.

Ainsi, la fonction essentielle d'un système d'information multimodale est de fournir à l'usager des transports toute l'information nécessaire à la réalisation de son voyage, pour l'aider à choisir le ou les modes de transports les plus adaptés à son besoin. Cette information vise à réduire l'incertitude des usagers sur les itinéraires, les modes de déplacement envisageables, la durée et le coût de ces déplacements selon le mode utilisé, les ruptures de charges éventuelles, et si possible, à orienter le comportement des usagers au bénéfice d'une utilisation optimale des infrastructures et d'une priorité aux transports collectifs. De manière plus large, l'information multimodale vise aussi à favoriser les modes doux (vélo, marche...).

L'information aux usagers sur l'offre de transport est un domaine vaste et incontournable. En effet :

- Elle couvre un grand nombre de modes de transport : voiture particulière, covoiturage, transports collectifs urbains (métro, tram, bus, taxi, transport à la demande...) et interurbains (train, autocar, avion...), modes doux...
- Elle concerne une grande diversité d'acteurs, allant de l'utilisateur (occasionnel, professionnel, touriste, personne à mobilité réduite...) aux fournisseurs (autorités organisatrices de transport, exploitants de réseaux, prestataires de services...).
- Elle se décline à différentes échelles, du quartier au monde entier.
- Elle peut impliquer l'accès à un vaste ensemble de données : théoriques (description des réseaux, horaires, tarifs, prévisions...) et en temps réel (perturbations, travaux, congestion, accidents, état du trafic...).
- Elle se traduit sous forme de fonctions plus ou moins personnalisées (fourniture des tarifs et des horaires, calcul d'itinéraire optimisé suivant certains critères, conseil et guidage...).
- Elle se décline sur toute une gamme de supports (papier, radio, télévision, web, téléphone, bornes interactives, guichets...).
- Elle interagit avec d'autres domaines (vente, paiement, commerce, tourisme...).

En France, le besoin de développer les services d'information multimodale a été souligné dès 2000. La mise en place de services d'information multimodale est inscrite dans la loi Solidarité et Renouvellement Urbains (SRU) depuis 2001, mais tarde à se concrétiser.

Aussi, une Plate-forme de Recherche et d'Expérimentation pour le Développement de l'Information Multimodale (PREDIM) a été créée fin 2001 afin d'aider les initiatives des autorités organisatrices des transports et de faciliter la mise en place de systèmes et services d'information multimodale. Ainsi la loi de finances 2006 cite le Portail Annuaire PASSIM (www.passim.info) comme référence permettant de suivre le déploiement des services d'information multimodale en France. Le présent document s'inscrit également dans cette logique : mis à jour tous les 2 à 3 ans et mis en cohérence avec PASSIM, il décrit l'état des lieux dans toutes les régions françaises, en l'occurrence en Champagne-Ardenne.

1.2 Rôle stratégique de l'information multimodale

L'information aux usagers est un des outils dont disposent les pouvoirs publics et les gestionnaires de réseaux en vue d'améliorer les conditions de déplacements sur les territoires.

L'idée de l'information multimodale est de donner aux usagers des transports la vision la plus complète possible de l'offre de déplacements à leur disposition, afin qu'ils aient tous les éléments pour choisir rationnellement leurs modes de transport, itinéraires et horaires.

Dans l'idéal, cette information devra intégrer l'ensemble des paramètres permettant au voyageur de faire ce choix pour son déplacement, c'est à dire les temps de parcours multimodaux, avec une comparaison objective entre les transports collectifs et la voiture particulière, en intégrant l'impact des perturbations récurrentes et du temps de recherche de stationnement..., les coûts financiers et environnementaux, les services annexes...

L'objectif final est d'optimiser l'usage des infrastructures de transport existantes en particulier en incitant les usagers au report modal vers les transports collectifs. Cela dit, l'information multimodale ne doit pas se limiter à une comparaison opposant VP et TC, qui sont bien souvent complémentaires et ne sont que les modes de transport les plus courants dans une gamme d'offre qui comprend aussi entre autres, le covoiturage, la marche à pied, le vélo, plus ou moins pertinents selon les usagers et suivant les déplacements. Par ailleurs, les critères de choix ne se limitent pas au seul coût ou temps de parcours (qui sont déjà des informations dont la connaissance et la diffusion peuvent faire encore beaucoup de progrès), et comprennent également l'accessibilité aux handicapés, la sécurité, la fiabilité, le confort, l'intérêt touristique ou l'impact sur l'environnement. Autre volet rarement considéré, l'information multimodale sur les transports comprend également la description de l'offre de transport de marchandises. Prise dans son sens le plus large, cette information sur l'offre multimodale de transports est également la donnée essentielle pour l'exploitation des réseaux, en temps réel, ou en temps différé pour les décisions de planification et d'amélioration de l'offre par les autorités organisatrices et les gestionnaires.

1.3 Objectifs de l'étude

Le CERTU¹, service technique central du ministère de l'Écologie, du Développement et de l'Aménagement Durables, a proposé que chaque CETE² fasse un état des lieux de l'information multimodale dans sa zone d'action. Le présent document est l'état des lieux de la région Champagne-Ardenne.

Cette étude à plusieurs objectifs :

- Donner une image à l'instant « t » des services et systèmes existants ;
- Mieux connaître ce qu'il se passe sur le terrain, les acteurs et leurs attentes ;
- Contribuer à favoriser l'échange d'information sur les thèmes de la PREDIM .

L'objectif n'est pas de réaliser un état des lieux exhaustif, qui deviendrait rapidement obsolète, mais plutôt de diffuser un document qui puisse éventuellement être complété et corrigé dans un second temps. Grâce à la connaissance des pratiques de différentes acteurs et de leurs démarches, nous pourrions éventuellement les aider dans leurs démarches.

1.4 La démarche

Dans ce but, un guide d'entretien à été rédigé afin de connaître les caractéristiques principales des services d'information multimodale existant en région Champagne-Ardenne. Les informations recueillies proviennent d'entretiens téléphoniques, mais également d'un travail de recherche sur internet.

¹ Centre d'Etudes sur les Réseaux, les Transports, l'Urbanisme et les constructions publiques

² Centre d'Etudes Techniques de l'Équipement

2. La région Champagne-Ardenne

2.1 La région en quelques chiffres

La région Champagne-Ardenne compte environ 1,34 million d'habitants pour une superficie de 25 600 km². La densité régionale est deux fois moindre que la moyenne nationale. C'est la seule région de France qui a connu une décroissance de sa population entre 1999 et 2004.

La Région regroupe quatre départements : les Ardennes (290 000 habitants), l'Aube (292 000 habitants), la Marne (565 000 habitants) et la Haute-Marne (195 000 habitants). Les principales villes sont Reims (184 000 habitants), Troyes (61 000 habitants), Charleville-Mézières (53 000 habitants) et Châlons-en-Champagne (45 000 habitants).

2.2 Les infrastructures routières³

La région est structurée par un réseau autoroutier de 490 km, comportant deux axes Est-Ouest (A4 Paris – Strasbourg et A5 Paris – Troyes – Chaumont) et deux axes Nord-Sud (A26 Calais – Troyes et A31 Luxembourg – Dijon). Ce réseau assure des fonctions différentes qui se superposent : grand axe radial Paris – Strasbourg – Allemagne, raccordement du nord de la France à la Méditerranée, évitement de la région parisienne, désengorgement de l'autoroute A6, itinéraires alternatifs depuis la Belgique, desserte des principaux pôles de la région...

Des travaux de mise aux normes autoroutières achèveront l'axe autoroutier Reims-Charleville-Mézières (A34), qui assurera à terme la liaison des autoroutes A4 et A26 au réseau belge via Charleville-Mézières.

Le réseau autoroutier est complété par un réseau structurant de 400 km de grandes liaisons d'aménagement du territoire, partiellement aménagé à 2x2 voies.

2.3 Les transports collectifs⁴

Il existe quatre niveaux d'autorités organisatrices de transports : l'Etat, la Région, quatre Départements et neuf autorités organisatrices de transports urbains. La coordination des différentes autorités organisatrices est encore relativement peu développée sur le territoire (peu de pôles d'échanges, tarification intermodale encore limitée).

A l'échelle nationale et internationale, la région Champagne-Ardenne est desservie par le réseau ferroviaire, avec une offre essentiellement orientée Est-Ouest : liaisons Paris – Bâle (Grandes Lignes) et Paris – Strasbourg (TGV).

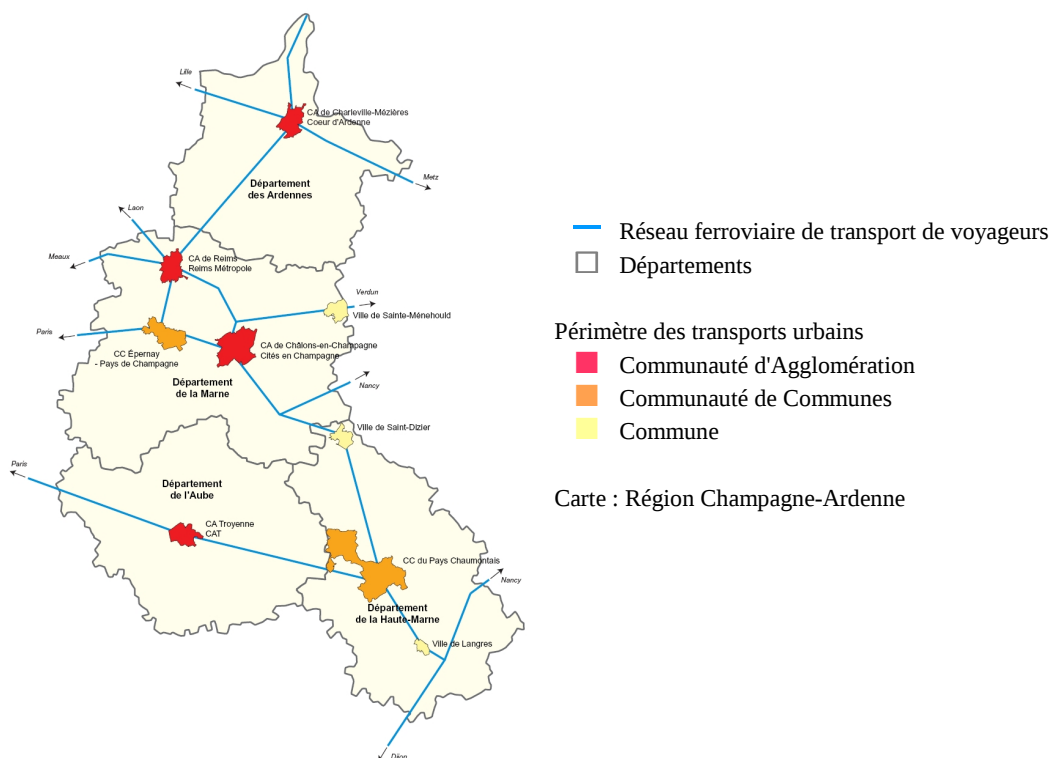
³ Les données de ce chapitre sont issues de l'observatoire régional des transports (2006)

⁴ Les données de ce chapitre sont issues du diagnostic du Schéma Régional des infrastructures et des transports de la Région Champagne-Ardenne (2006).

A l'échelle régionale, le réseau ferroviaire TER de la région couvre l'ensemble des agglomérations. Le TER est particulièrement utilisé sur les liaisons Reims – Charleville-Mézières, Reims – Vitry-le-François et sur le « Y ardennais »⁵.

A l'échelle départementale, les services sont majoritairement organisés en étoile autour des principales agglomérations. La spécificité de l'intervention des départements est la réponse quasi exclusive aux besoins de transport des scolaires. Les lignes régulières représentent en effet moins de 10% de l'offre totale.

Enfin, à l'échelle urbaine, il existe 9 autorités organisatrices de transports urbains. Elles concernent le transport de près de la moitié de la population de la région. Mais les périmètres desservis ne coïncident plus toujours exactement avec les bassins de vie des agglomérations.



⁵ Le « Y ardennais » est constitué par l'axe Reims – Charleville-Mézières pour sa branche sud, et par les axes Charleville-Mézières – frontière belge via Sedan pour sa branche Est et via Rocroi pour sa branche Ouest.

3. L'information routière en Champagne-Ardenne

Les services d'information routière en Champagne-Ardenne sont gérés par quatre types d'organismes : les services du Ministère de l'Écologie, du Développement et de l'Aménagement Durables (MEDAD), les sociétés concessionnaires d'autoroutes (SANEF et SAPRR), les départements ainsi que les services urbains des principales agglomérations.

3.1 Les sociétés concessionnaires d'autoroute

Les sociétés d'autoroutes ont mis en place des services d'information similaires dans le cadre du groupement d'intérêt économique Autoroutes-Trafic. Le GIE regroupe six sociétés autoroutières françaises (ASF, ESCOTA, SAPRR, AREA, SAPN et SANEF) et collecte, diffuse et commercialise des informations sur les conditions de circulation.

Les sites www.aprr.fr et www.sanef.com donnent une information en temps réel sur les conditions de circulation (fluidité du trafic), la météo, les travaux et les différents services sur les aires d'arrêt. On y trouve également un service de calcul d'itinéraire routier et de calcul de péage.

Ces sociétés diffusent de l'information en temps réel :

- Via les panneaux à messages variables disposées sur leur réseau
- Via les radios Autoroutes Infos pour la SAPRR et 107.7 FM pour SANEF
- Via le wap et l'i-mode sur les terminaux GSM/GPRS
- Via des écrans placés dans les stations services d'autoroute et qui diffusent les cartes en temps réel de l'internet

Ces informations sont également disponibles en appelant les numéros suivants :

- 0 892 303 303 pour la SANEF
- 0 825 451 077 pour la SAPRR (réponse d'un opérateur de 5h à 21h en semaine, de 8h à 17h le samedi et de 9h à 18h le dimanche)

Les sociétés d'autoroutes informent aussi en temps réel le Centre Régional d'Information et de Coordination Routière qui diffuse ces informations vers les médias nationaux.

3.2 Les services du MEDAD

Le réseau routier national de Champagne-Ardenne est exploité par deux directions interdépartementales des routes (DIR) : la DIR Nord pour les axes Reims – Beauvais, Reims – Charleville-Mézières – Belgique et Charleville-Mézières – Sedan – Belgique ; la DIR Est pour les axes Chalons-en-Champagne – Vitry-le-François et Paris – Nancy.

3.2.1 La DIR Nord

Sur le réseau exploité par la DIR Nord, le Centre d'Ingénierie et de Gestion du Trafic (CIGT) de Reims a été créé récemment en mai 2007. Il diffuse les informations aux usagers de la route essentiellement par l'intermédiaire des autres gestionnaires de réseaux, notamment les Conseils Généraux et le CRICR.

Sur le réseau routier géré par la DIR Nord en Champagne-Ardenne, cinq panneaux à messages variables qui diffusent en temps réel sur les condition de circulation : travaux, perturbations, déclenchements du plan Palomar⁶... Ils sont tous situés dans le département des Ardennes, principalement autour de Charleville-Mézières.

3.2.2 La DIR Est

Sur le réseau exploité par la DIR Est, l'information aux usagers de la route est gérée par le Centre d'Ingénierie Spécialisé et de gestion de Trafic (CISGT) de Metz. Il est issu de la fusion des CIGT de Metz et Nancy, qui couvraient le sillon lorrain de Nancy à la frontière luxembourgeoise. Le CISGT de Metz couvre désormais l'ensemble du réseau exploité par la DIR Est en Champagne-Ardenne. Il diffuse des informations en temps réel sur les perturbations et les travaux.

Les supports de diffusion utilisés sont les suivants :

- Les panneaux à message variable. On en compte 26 sur le réseau de la DIR Est.
- La radio, et notamment la station France Bleu Champagne, avec laquelle un conventionnement est en cours. Des bulletins d'information sont diffusés à heures fixes, ainsi que des flashes spéciaux en cas de problèmes.

⁶ Des opérations spécifiques de régulation du trafic, appelées plans Palomar (pour Paris - Lyon - Marseille) ont été développées sur les axes routiers les plus fréquentés et sujets à de forts encombrements lors des départs et retours des vacances d'été. Ces plans sont des opérations programmées à l'avance, déclenchées dès qu'un certain nombre d'indicateurs atteignent un seuil critique. Au niveau des échangeurs autoroutiers, il est indiqué aux automobilistes, lors de l'activation des plans, s'ils peuvent accéder à l'autoroute ou s'il est souhaitable qu'ils quittent l'autoroute et empruntent les itinéraires de substitution.

3.2.3 Le CRICR Est

Le Centre Régional d'Information et de Coordination Routière est chargé de recueillir et de traiter les informations routières pour les diffuser ensuite aux autorités, gestionnaires de la route et usagers 24 heures sur 24.

La gendarmerie, la police nationale, les services de l'équipement, les sociétés d'autoroute, les centres d'ingénierie, de sécurité et de gestion du trafic (CISGT), les systèmes automatiques de recueil de données (caméras, boucles de détection...) fournissent les informations au CRICR.

Le traitement informatique de ces informations permet à tout moment une diffusion en temps réel à destination des usagers de la route (avant et pendant le voyage), des services de l'état, des médias (radios Autoroutes Info, 107.7 FM et France Bleu) et des gestionnaires de la route.

Les professionnels et particuliers peuvent s'informer au CRICR sur les conditions de circulation (pluie, neige, verglas...), les perturbations (bouchons, chantiers, ralentissements...), les restrictions (poids-lourds, barrière de dégel...), les prévisions d'itinéraires, les horaires conseillés...

Le CRICR donne en temps réel toutes les informations par les canaux suivants :

- Par RDS / TMC aux usagers à bord de leur véhicule
- Par le téléphone Info Routes: 0826 022 022
- Par minitel : 3615 ROUTE
- Par e-mails automatiques
- Par internet sur le site de Bison Futé : www.bison-fute.equipement.gouv.fr

3.3 Les départements

Avec la décentralisation, les Conseils Généraux sont de plus en plus amenés à exploiter le trafic et à fournir de l'information aux usagers.

3.3.1 Département des Ardennes

Les principales informations diffusées aux usagers concernent essentiellement les conditions de circulation en période hivernale (répondeur en service de novembre à mars). Le site internet du conseil général⁷ propose une carte du déneigement et propose un lien vers le site de Bison Futé.

Une carte des perturbations en cours ou prévues est en cours de développement. Par ailleurs, le département formalise les liens avec ses autres partenaires : DIR, CRICR, presse et radio locales...

⁷ www.cg08.fr rubrique > Un département connecté > Infrastructure et transport > Le réseau routier départemental > Les conditions de circulation dans le département

3.3.2 Département de l'Aube

Actuellement, des informations sur la viabilité hivernale, mises à jour chaque matin, sont mises à disposition du CRICR et des médias locaux. Un numéro vert (répondeur au 0 800 12 10 10) est mis à disposition par le conseil général. Le message est actualisé au moins deux fois par jour : à 7h, il détaille l'état des routes et les difficultés de circulation qui en découlent ; à 17h, il synthétise les conditions météorologiques des prochaines 24 heures et les conséquences possibles sur les conditions de circulation. Ce numéro peut également être utilisé par les usagers pour faire part d'évènements ponctuels qu'ils auraient repérés.

Par ailleurs, les usagers peuvent consulter le plan d'intervention déneigement sur le site internet du conseil général⁸ qui recense également toutes les sources d'informations routière (lien vers le site de Bison Futé...). Le conseil général diffuse également via son site internet des informations générales sur la politique routière du département (rôle du conseil général, investissements routiers...). Ce service récent, dont la stratégie est en cours de définition, est appelé à se développer.

3.3.3 Département de la Marne

Le Conseil Général du département de la Marne dispose d'un Centre d'Information et de Gestion du Trafic qui diffuse en temps réel des informations concernant les évènements et perturbations sur le réseau principal et un état hebdomadaire des chantiers. Une carte et une description des chantiers en cours sur le réseau routier principal est consultable sur le site internet du conseil général⁹.

Les principaux supports utilisés sont la messagerie électronique et la presse écrite. Les principaux partenaires du département sont le CRICR Est, les radios locales, le journal l'Union, la préfecture, les départements limitrophes, la gendarmerie et les pompiers, la SANEF et les directions interdépartementales des routes Est et Nord.

3.3.4 Département de la Haute Marne

Il n'y a pas actuellement de disposition spécifique en matière d'information routière aux usagers. Il est néanmoins envisagé de mettre en place une diffusion d'information limitée aux communes et aux syndicats de transports sur les conditions de circulation hivernales.

3.4 Les villes

3.4.1 Reims

La ville de Reims est équipée d'un poste central de régulation du trafic appelé REMI. En service depuis 1987, il gère actuellement en temps réel 171 des 234 carrefours aménagés en feu tricolore. La ville diffuse sur son site internet¹⁰ des informations en temps réel sur les conditions de circulation sur les principaux axes du centre-ville. On trouve également sur ce site internet des informations sur les principaux chantiers et sur le stationnement. Il est possible de faire figurer tous ces éléments sur une carte interactive.

⁸ www.cg-aube.com rubrique > Vous faciliter la vie > Transports et routes > Circuler l'hiver

⁹ www.cg51.fr rubrique > Travaux routiers

¹⁰ www.ville-reims.fr rubrique > Déplacements > Info trafic

Par ailleurs, la société gérant le stationnement en ouvrage donne des informations sur les parcs de stationnement sur son site internet¹¹ (plan, tarifs, horaires, accessibilité, services...).

3.4.2 Charleville-Mézières

La ville de Charleville Mézières dispose d'un site internet¹² qui fournit de l'information sur le stationnement sous la forme d'un dépliant à télécharger (tarifs, localisation du stationnement courte ou longue durée, parking payant ou gratuit). Ce site diffuse également des informations sur les travaux en cours.

3.4.3 Troyes

La ville de Troyes diffuse sur son site internet¹³ la carte des travaux ayant une incidence sur le stationnement ou sur la circulation, ainsi qu'un plan et une description des principaux parkings publics. Enfin, la société gérant le stationnement payant dans la ville communique, sur son site internet¹⁴, les horaires, les tarifs et les services proposés dans les différents parcs

4. L'information dans le domaine des transports publics en Champagne-Ardenne

4.1 La Région

La Région est l'autorité organisatrice des transports régionaux de voyageurs. Deux types de services sont ainsi organisés par la Région :

- Le réseau TER Champagne-Ardenne, principalement exploité par la SNCF, intégrant dans un même ensemble des services ferroviaires et routiers ;
- La ligne routière TransChampagneArdenne, qui relie Troyes, Châlons-en-Champagne, Reims et Charleville-Mézières. Cette ligne est exploitée par la Société des Transports Départementaux de la Marne (STDm) dans le cadre d'une délégation de service public.

Il y a peu d'informations sur le site internet du Conseil Régional, mais celui-ci fait le lien avec les sites internet des TER Champagne-Ardenne¹⁵ et de la STDm¹⁶.

L'information concernant les TER est diffusée sur support papier par l'intermédiaire de fiches horaires et du guide régional des transports. Ce guide rassemble les horaires et le plan des lignes, les points d'arrêt, les tarifs, ainsi qu'une présentation succincte des réseaux de transports collectifs urbains et départementaux de la région. Les informations concernant les TER sont reprises sur le site internet des TER, qui donne en outre une information en temps réel sur les perturbations et propose un service de recherche

¹¹ www.cpa-champagneparcauto.com

¹² www.mairie-charlevillemezieres.fr rubrique > Une ville à votre service > Au service du public

¹³ www.ville-troyes.fr rubrique > Au quotidien > Circulation

¹⁴ www.troyesparcauto.com

¹⁵ www.ter-sncf.com/champagne_Ardenne

¹⁶ www.stdmarne.fr

d'itinéraires et d'horaires multimodal¹⁷. Ces informations sont également relayées par le standard téléphonique « ContactTER Champagne-Ardenne »¹⁸. Les informations sur les perturbations peuvent être envoyées par SMS.

Au niveau national, la SNCF a mis en place plusieurs services d'information voyageurs qui concernent également les trains régionaux. Le portail téléphonique de la SNCF¹⁹ permet d'accéder à toute une gamme de services : consultation des horaires des trains, informations sur les perturbations en cours, réservation des billets... Le site www.voyages-sncf.com permet de rechercher les horaires et de commander ses billets. Enfin, le site internet www.gares-en-mouvement.com reprend un certain nombre d'informations sur les principales gares²⁰ de la région : information en temps réel sur les arrivées et les départs, affichage des retards, recherches d'horaires, accès en voiture et stationnement à proximité de la gare, accès en transports collectifs...

L'information concernant la ligne routière TransChampagneArdenne est disponible sur le site internet de la STDM. On y trouve le plan et les horaires de la ligne, ainsi qu'un calculateur de trajet qui donne, à partir d'une ville de départ, la liste des villes accessibles directement par la ligne TransChampagneArdenne ou par une ligne départementale de la Marne exploitée par la STDM. Une fois la destination choisie, le calculateur donne le coût du trajet et renvoie à la fiche horaire de la ligne. Le site donne également une information sur les perturbations. Par ailleurs, la SDTM édite une fiche horaire de la ligne et tient un standard téléphonique ainsi qu'une agence²¹ à Châlons-en-Champagne .

La Région mène actuellement une démarche visant à coordonner les autorités organisatrices de transports de Champagne-Ardenne, dans l'objectif de mettre en oeuvre une centrale de mobilité à l'échelle régionale. Elle vise également à mieux répondre à la demande en matière de transport de personnes à mobilité réduite. Initiée dans le cadre de l'élaboration du Schéma Régional des Infrastructures et des Transports, lancée en 2006, cette démarche implique toutes autorités organisatrices de transport sur le périmètre régional, et pourrait associer les exploitants concernés, notamment ceux spécialisés dans le transport des personnes à mobilité réduite. Elle devrait aboutir fin 2009.

En matière de tarification, la Région a décidé de promouvoir des titres communs entre les TER et les bus urbains dans les agglomérations de Reims et de Châlons-en-Champagne : les abonnements Pass'Actif associent sur un titre unique l'abonnement de travail TER et l'abonnement illimité au réseau urbain. Par ailleurs, certains titres de transport du réseau de Charleville-Mézières (tickets à l'unité, abonnement mensuel...) donnent accès au TER à l'intérieur du périmètre des transports urbains de l'agglomération. La région souhaite en outre engager une réflexion avec les autorités organisatrices de transport afin d'harmoniser les systèmes billettiques.

¹⁷ Ce service de recherche d'itinéraires et d'horaires prend en compte la marche, le vélo, la voiture, les trains et autocars TER, uniquement pour les trajets où les communes de départ et d'arrivée sont situés à moins de 25km d'un point d'arrêt du réseau TER. Il fournit les modes de transport à utiliser, le temps de trajet total, le temps de trajet par mode, le temps d'attente en correspondance... Il est basé sur la technologie de recherche NAViTiA.

¹⁸ 0 891 671 008 (0,23€ la minute) du lundi au vendredi de 7h à 20h.

¹⁹ 3635 (0,34€ la minute), tous les jours de 7h à 22h

²⁰ Début novembre 2007, seules les gares de Châlons-en-Champagne, Champagne-Ardenne-TGV, Charleville-Mézières, Epernay, Reims et Troyes étaient concernées

²¹ Société de Transport Départementaux de la Marne, 86 rue de Fagnière, 51000 Châlons-en-Champagne – tél : 03 26 65 17 07

4.2 Les départements

4.2.1 Le département des Ardennes

Le réseau départemental des Ardennes est composé d'une quarantaine de lignes régulières, certains tronçons de lignes étant réalisés à la demande. L'ensemble du réseau est exploité par la Régie Départementale des Transports des Ardennes (RDTA).

L'information est diffusée sous forme d'un guide départemental, disponible dans les mairies ou auprès de l'exploitant. Le site internet de la RDTA²² propose le plan, les horaires et les tarifs. Par ailleurs, un numéro vert a été mis en place pour la réservation des services de TAD. Un standard téléphonique est assuré pour tous renseignements.

Depuis le site internet de la RDTA, un lien permet d'accéder au site du réseau urbain de Charleville-Mézières, qui est exploité par une filiale de la RDTA.

4.2.2 Le département de l'Aube

Le réseau départemental de l'Aube compte douze lignes quotidiennes et une quinzaine de lignes de marché. Le conseil général édite annuellement un guide horaire, que l'on peut commander gratuitement sur le site internet²³ du conseil général, mais qui n'est pas consultable en ligne. Le département diffuse également sur son site internet les horaires des transports scolaires, ce qui permet d'accéder indirectement aux horaires des lignes régulières desservant les établissements scolaires.

Les transporteurs se chargent de diffuser l'information concernant les lignes qu'ils exploitent. Le principal transporteur, les Courriers de l'Aube (groupe Transdev), exploite 11 des 12 lignes régulières. Il met à disposition des usagers un bureau d'informations en gare de Troyes²⁴ pour les renseignements concernant les horaires et les tarifs. Il diffuse sur son site internet²⁵ le plan, les horaires et les tarifs, ainsi que les déviations ou modifications d'horaires liées à des travaux et affectant le fonctionnement de ses lignes.

Le site internet du Conseil Général ne renvoie pas vers les sites des exploitants. Toutefois, en cas de situation très perturbée (viabilité hivernale notamment), le conseil général se charge d'informer les usagers via son site internet.

En matière d'intermodalité, les fiches horaires des lignes départementales qui longent les lignes TER intègrent indifféremment les horaires autocars et des TER. Les fiches horaires indiquent également comment se procurer de l'information sur les TER ainsi que sur le réseau urbain de l'agglomération de Troyes. Les points de correspondance avec les transports urbains et les TER sont indiqués, ainsi que les horaires des trains en correspondance.

²² www.rdt.a.fr

²³ www.cg-aube.com rubrique > Transports et routes > Lignes régulières de car

²⁴ Bureau d'informations Courriers de l'Aube, cour de la gare, 10 000Troyes – tél : 03 25 71 28 42

²⁵ www.courriersdelaube.fr

4.2.3 Le département de la Marne

Le Conseil Général n'édite aucune documentation sur son réseau interurbain. Toute l'information aux voyageurs est réalisée par les transporteurs.

La SDTM est le principal exploitant du réseau avec 5 lignes régulières, 5 lignes de marché et 2 lignes reliant l'aéroport de Vatry à Chalons-en-Champagne et Vitry-le-François. La SDTM exploite également la ligne routière régionale TransChampagneArdenne. Elle a mis en place le même dispositif d'information aux voyageurs pour le réseau départemental et pour la ligne régionale : fiches horaires, standard téléphonique, agence à Châlons-en-Champagne et site internet²⁶ présentant la carte du réseau, les horaires, les tarifs, les perturbations en cours, et permettant de calculer son d'itinéraire entre deux villes situées sur une même ligne.

4.2.4 Le département de la Haute Marne

Le réseau départemental est composé de 7 lignes régulières et de plusieurs services de transport à la demande délégués à des autorités organisatrices de second rang. Les horaires et les tarifs sont disponibles auprès des mairies. Le journal du conseil général relaie les actualités du réseau départemental. On ne trouve en revanche aucune rubrique le concernant sur le site internet du conseil général²⁷.

Le Département envisage d'améliorer les services d'informations (création d'une page internet, édition d'un guide horaire...) au fur et à mesure des renouvellements de contrats avec les exploitants du réseau. Concernant spécifiquement le transport scolaire, le département souhaite développer un service d'information en temps réel par SMS pour les cas de perturbations, notamment celles liées à la viabilité hivernale.

4.3 Les agglomérations

4.3.1 Charleville-Mézières (08)

Le périmètre des transports urbains de l'agglomération de Charleville-Mézières compte 8 communes et environ 76 000 habitants. Le réseau de transports urbains TAC, exploité par la société d'exploitation des transports de l'agglomération carolomacérienne, est composé de 8 lignes et de services de transport à la demande sur certains secteurs périurbains. Environ 2.4 millions de voyages sont effectués chaque année sur le réseau.

Les informations concernant le réseau sont disponibles auprès de l'agence commerciale ainsi que sur le site internet²⁸ de l'exploitant. Le site permet d'accéder au plan et aux horaires, il propose en outre un calculateur d'itinéraire entre deux arrêts du réseau. Les informations concernant les perturbations du réseau sont disponibles sur internet, ils peuvent être envoyés gratuitement par SMS (inscription sur le site internet du réseau).

L'intégration tarifaire entre le réseau urbain et le réseau TER a été lancée en 2005, il est donc possible d'emprunter les TER à l'intérieur du périmètre des transports urbains avec un titre de transport urbain.

²⁶ www.stdmarne.fr

²⁷ www.haute-marne.fr

²⁸ www.bus-tac.com

4.3.2 Troyes (10)

L'autorité organisatrice des transports urbains est la communauté d'agglomération troyenne. Le réseau « Le Bus » est exploité par les transports en commun de l'agglomération troyenne (TCAT, adhérent à Agir). Il dessert 12 communes et plus de 120 000 habitants. Le réseau régulier compte 12 lignes, il est complété par autant de lignes scolaires ouvertes à tous. Un service de transport à la demande est réservé aux personnes à mobilité réduite.

En plus des supports de communication papier, la TCAT met à disposition des usagers un service de renseignements par téléphone, « Allô Station », et une agence commerciale en centre-ville²⁹. Le site internet de la TCAT³⁰ donne une information très complète : plan du réseau, horaires des lignes régulières et scolaires, information sur les titres de transports (conditions d'utilisation, tarifs, lieux où il est possible de se les procurer...), les modifications des itinéraires des lignes... Il est également possible de calculer l'itinéraire entre deux points d'arrêts du réseau (lignes de bus à emprunter, direction à suivre, temps de correspondance, temps de trajet total). Enfin, deux services permettent d'obtenir des informations personnalisées par courrier : « Bus Conseil » permet de recevoir à domicile une information personnalisée sur le trajet le plus direct en bus entre une origine et une destination ainsi que l'arrêt le plus proche du lieu d'arrivée ; « Bus Hora » permet de recevoir à domicile la fiche horaire d'un arrêt particulier.

Environ 70 points d'arrêts sont équipés d'écrans dynamiques affichant les temps d'attentes en temps réel. Le système fournit également les temps d'attentes en correspondance aux arrêts proches, et peut donner des informations générales sur le service.

4.3.3 Reims (51)

L'autorité organisatrice des transports urbains est la communauté d'agglomération de Reims Métropole, qui regroupe 6 communes et environ 220 000 habitants. Le réseau, exploité par les Transports Urbains de Reims (TUR, groupe Kéolis³¹), compte 31 lignes sur une longueur totale de 226 km. Avec 30 millions de voyages par an, soit environ 140 voyages par an et par habitant du périmètre des transports urbains, le réseau de Reims est de loin le plus fréquenté de Champagne-Ardenne. La construction d'une ligne de tramway longue de 11 km (22 stations), dont la mise en service est prévue en 2011, contribuera à faire de l'agglomération la vitrine régionale des transports urbains.

Le site internet des TUR³², très complet, donne les plans du réseau, les horaires de passage des bus à chacun des arrêts, les tarifs et lieux d'achat des titres de transport. Il détaille les déviations et perturbations en cours sur le réseau. Toutes ces informations sont également disponibles auprès de la boutique TUR³³. Le site internet propose en outre un calculateur d'itinéraire d'adresse à adresse, basé sur la technologie de recherche NAViTiA. A noter qu'une petite partie du site est également disponible en anglais (page concernant les différents titres de transport).

²⁹ La Station (arrêt Halle), place de la Halle, 10 000 Troyes – tél : 03 25 70 49 00

³⁰ www.tcat.fr

³¹ Dans le cadre de la concession du tramway, l'exploitation du réseau de bus sera confiée à Transdev à compter de 2008.

³² www.tur.fr

³³ Boutique TUR (arrêt Théâtre), 6 rue Chanzy, 51100 Reims – tél : 03 26 88 25 38

Le système « e-bus » développé par les TUR permet d'avoir une information en temps réel sur l'état du réseau, en situation normale comme en situation perturbation perturbée. Le système se compose de bandeaux lumineux à l'intérieur du bus et de bornes installées aux arrêts. Les bandeaux lumineux précisent la ligne empruntée, sa destination, le nom du prochain arrêt desservi, et, en cas de situation perturbée (intempéries, déviations...), une fonction alerte les passagers sur les arrêts non desservis. La totalité du parc de véhicules en est équipée. Les bornes installées aux arrêts affichent les temps d'attente entre chaque bus et donnent les noms des arrêts non desservis en cas de situation perturbée. Une vingtaine de bornes ont été installés aux arrêts les plus fréquentés du réseau. Par ailleurs, le service « Inimo » permet à l'usager d'être averti par SMS des perturbations sur sa ligne habituelle. Ce service est facturé 10€ par an, il est gratuit pour certains abonnés. Reims Métropole et les TUR étudient actuellement la création de nouvelles fonctionnalités, notamment la possibilité d'une annonce sonore du prochain arrêt, l'indication du temps de trajet restant avant de parvenir à un lieu défini...

Enfin, la communauté d'agglomération propose un service de transport adapté aux personnes à mobilité réduite qui ne peuvent pas, du fait de leur handicap, utiliser le réseau de transport urbain classique. Un site internet³⁴ donne toutes les informations utiles sur le service (périmètre desservi, tarifs, réservations...) et permet de consulter les horaires des transports réservés. La réservation des courses se fait par téléphone.

En matière d'intermodalité, le site internet des TUR se borne à faire le lien avec les sites internet de la SNCF, d'Aéroports de Paris et de l'Association Multimodale d'Information des voyageurs en Ile de France (AMIVIF). Un des objectifs du PDU est de renforcer l'intermodalité, notamment avec la création d'une « rocade » de parcs-relais autour du centre-ville, l'aménagement de 2 haltes ferroviaires et de 4 pôles d'échanges, dont 3 desservis par le futur tramway et 2 par le TGV (gare de Reims et gare d'interconnexion de Champagne-Ardenne-TGV). Il est également prévu une intégration tarifaire entre le réseau urbain et les TER à l'intérieur de l'agglomération. Actuellement, le seul titre de transport combiné est l'abonnement Pass'Actif Reims qui permet d'emprunter successivement les TER et les TUR. Cet abonnement n'est vendu que par la SNCF.

4.3.4 Châlons-en-Champagne (51)

Le réseau SitacBus dessert 7 des 12 communes de la communauté d'agglomération de Châlons-en-Champagne, soit près de 65000 habitants. Le site internet³⁵ du réseau SitacBus diffuse les plans et les horaires du réseau, l'information sur les titres de transport, mais pas l'information en temps réel. Un service de transport à la demande est mis en place pour les personnes à mobilité réduite, le site internet de la communauté d'agglomération³⁶ en donne le principe de fonctionnement.

³⁴ www.trema.fr

³⁵ www.sitacbus.com

³⁶ www.citesenchampagne.net rubrique > Déplacements > Transport des PMR

4.3.5 Épernay (51)

La communauté de communes d'Épernay Pays de Champagne regroupe 13 communes autour d'Épernay et compte environ 38 000 habitants. La communauté de communes est l'autorité organisatrice du réseau Sparnabus, qui compte 9 lignes régulières dont une ligne express, complétées par un service de transport à la demande (Mobilité à volonté), constitué de 5 lignes virtuelles.

Le site internet de l'exploitant³⁷ propose le plan et les horaires du réseau régulier et à la demande, présente la gamme tarifaire et précise les lieux où il est possible de se procurer les différents titres de transports. Le site annonce également les principales perturbations sur le réseau (déviations pour cause de travaux...). La plupart de ces informations sont également disponibles sur support papier à l'agence commerciale Sparnabus³⁸, qui assure également l'accueil téléphonique. Par ailleurs, un numéro vert³⁹ est mis en place spécifiquement pour l'information concernant les lignes virtuelles.

La communauté de communes organise également un service de transport à la demande réservés aux personnes à mobilité réduite, Mobilibus. Le site internet⁴⁰ de la communauté de communes présente les grandes lignes du fonctionnement du service (horaires de fonctionnement, comment réserver, tarification). L'exploitant du service fournit les informations complémentaires par téléphone.

4.3.6 Sainte-Ménéhould (51)

La commune de Sainte-Ménéhould, sous préfecture de la Marne, compte 5200 habitants et est autorité organisatrice des transports sur le territoire communal. Un minibus effectue un circuit tout au long de la journée du lundi au vendredi sur l'unique ligne du réseau. Le site internet de la ville⁴¹ propose les horaires et les tarifs.

4.3.7 Vitry-le-François (51)

La ville de Vitry-le-François, qui compte environ 17 000 habitants, a mis en place depuis octobre 2007 un « service social de déplacement urbain ». Le réseau, entièrement gratuit, est constitué de deux boucles et totalise une trentaine d'arrêts répartis sur le territoire communal. L'information est disponible auprès de la mairie. Une plaquette d'information est téléchargeable sur le site internet de la mairie⁴², elle donne le plan des boucles, les horaires de fonctionnement...

4.3.8 Chaumont (52)

L'autorité organisatrice des transports urbains dans l'agglomération de Chaumont est la communauté de communes du Pays Chaumontais, qui regroupe 19 communes pour environ 35 000 habitants. Le réseau régulier (Le Bus) est complété par un service de transport à la demande (TaxiBus), ouvert à tous les habitants de la communauté de communes.

³⁷ www.sparnabus.com

³⁸ Agence commerciale (arrêt Gare routière), rue Duchâtel, 51200 Epernay – tél : 03 26 59 58 70

³⁹ 0800 100 056

⁴⁰ www.ccepc.fr rubrique > Vivre > Transports > Le Mobilibus

⁴¹ www.ste-menehould.fr rubrique > La ville > Les transports urbains et scolaires

⁴² www.vitry-le-francois.net

L'information concernant ces deux services est diffusée via un guide horaire édité deux fois par an (plan, horaires et tarifs), à la boutique du réseau, et par téléphone : un numéro vert⁴³ est mis à disposition des usagers. Le journal de la ville de Chaumont est également utilisé pour diffuser de l'information sur le réseau. Le plan du réseau est téléchargeable sur le site internet de la ville de Chaumont⁴⁴. La communauté de communes devrait se doter d'un site internet en 2008, il est prévu d'y faire figurer l'information sur le réseau, notamment le plan, les horaires, les principales perturbations en cours, les modifications d'itinéraires...

4.3.9 Saint-Dizier (52)

La ville de St-Dizier (33 000 habitants) est autorité organisatrice des transports urbains. Le réseau Ticéa comporte 5 lignes. Le site internet⁴⁵ de la ville fournit le plan du réseau, l'information sur les titres de transport, mais pas les horaires. Ces informations sont toutefois disponibles auprès de l'agence commerciale du réseau.

Il n'est pas envisagé de mettre en place de nouveaux services d'information aux voyageurs, mais le site internet de la ville devrait être complété prochainement. Le réseau sera doté d'un nouveau système billettique fin 2007. Par ailleurs, un projet de pôle d'échange est à l'étude sur le site de la gare SNCF.

4.3.10 Langres (52)

La ville de Langres (10 300 habitants) est autorité organisatrice d'un réseau constitué de deux lignes régulières et de trois lignes de transport à la demande. La mairie diffuse chaque année une plaquette comprenant le plan, les horaires et les tarifs à tous les habitants. L'information est également disponible auprès de l'agence commerciale, ou directement par téléphone auprès de l'exploitant ou de la mairie. Le site internet⁴⁶ de l'exploitant donne le plan et les horaires du réseau. Le site internet de la ville⁴⁷ ne donne que les tarifs du service de transport en commun, et ne renvoie pas vers le site internet de l'exploitant. Un site internet plus complet pourrait toutefois voir le jour à l'occasion du renouvellement de la délégation de service public, qui interviendra mi 2008.

Le Syndicat Mixte des Transports du pays de Langres a également mis en place une quinzaine de lignes régulières ou à la demande desservant 77 communes du Pays de Langres⁴⁸, par délégation de compétence du conseil général de la Haute-Marne. Les horaires et les tarifs sont disponibles auprès du Syndicat Mixte⁴⁹ ou des transporteurs. Les horaires des lignes sont disponibles sur le site internet du Pays⁵⁰, et sont également diffusées dans les mairies. Dans le cadre du prochain marché de dévolution du service de transport, il est envisagé de produire une carte du réseau en lien avec le conseil général.

⁴³ 0800 23 50 37

⁴⁴ www.ville-chaumont.fr rubrique > Toute la ville > Cartes et plans >

⁴⁵ www.ville-saintdizier.fr rubrique > Vivre à St Dizier > Se déplacer > Réseau de bus Ticéa

⁴⁶ <http://voyages-transport-en-commun-bus-scolaires-voyagiste-langres.spahr.fr/> rubrique >

Autocariste > Nos activités > Transports urbains

⁴⁷ www.langres.fr rubrique > Les grands projets de la ville > Développement durable >

Le transport urbain

⁴⁸ Le Pays de Langres compte au total 158 communes pour 47 000 habitants

⁴⁹ Le syndicat mixte des transports du Pays de Langres n'ayant pas de personnel propre, il faut s'adresser à un autre syndicat, le SIVOM de la Resaigne, ce qui rend l'accès à l'information difficile

⁵⁰ www.pays-langres.fr rubrique > Vivre en Pays de Langres > Communication et accessibilité >

Transports en commun

En matière d'intermodalité, les titres de transport du réseau du Syndicat Mixte des Transports du pays de Langres permettent également d'effectuer un voyage en correspondance sur le réseau urbain de Langres. La ville s'efforce de caler les horaires des bus afin d'optimiser les correspondances avec les trains en gare de Langres. L'intermodalité entre le train et les transports urbains est perçue comme une problématique majeure, dans la mesure où la gare est située à près de 3km du centre-ville.

4.4 Autres services

4.4.1 Covoiturage

La ville de Sainte-Savine, dans l'agglomération de Troyes, met en place un service de covoiturage pour les habitants de la commune. Le site internet de la ville⁵¹ permet de rechercher un passager ou un conducteur au départ ou à destination de la commune, du département ou de la région Champagne-Ardenne.

4.4.2 Aéroports

Aucun aéroport de Champagne-Ardenne n'est desservi par des vols réguliers.

Les caractéristiques techniques de l'aéroport de Troyes-Barberey sont détaillées sur site internet de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Troyes⁵², gestionnaire de l'aéroport. On y trouve également un plan de localisation, les coordonnées de l'aéroport, les services proposés...

Le site internet de l'Union des aéroports français⁵³ recense un grand nombre d'informations sur les aéroports, notamment ceux de Charleville-Mézières, Chaumont-Semoutiers, Reims-Prunay, Troyes-Barberey et Vatry : contacts, accès, site internet, données aéronautiques et techniques, infrastructures, services proposés, accessibilité aux personnes à mobilité réduite...

⁵¹ www.sainte-savine.fr rubrique > Le covoiturage à Sainte-Savine

⁵² www.troyes.cci.fr rubrique > CCI en bref > Aéroport

⁵³ www.aeroport.fr rubrique > Rechercher un aéroport

5. Bilan et perspectives

Il n'existe pas, à l'heure actuelle, de service d'information multimodale en Champagne-Ardenne. Un rapprochement entre les différents gestionnaires de réseaux (routiers, urbains, interurbains, ferroviaire) est nécessaire pour engager le processus. On constate l'émergence de quelques initiatives locales (tarification commune entre TER et transports urbains à Reims et Châlons-en-Champagne, fiches horaires présentant les correspondances possibles avec les autres réseaux...).

A l'exception des réseaux autoroutiers concédés, les services d'information routière sont relativement peu développés. Cela s'explique notamment par le caractère rural de la région. Seule l'agglomération de Reims bénéficie d'information routière en temps réel, grâce au poste central de régulation du trafic REMI et au CIGT créé en 2007. Les informations communiquées par les autres villes ou les départements concernent essentiellement les travaux en cours ou la viabilité hivernale.

Tous les réseaux de transport collectif disposent de systèmes d'informations aux usagers, plus ou moins efficaces et élaborés, et plus ou moins accessibles pour l'utilisateur. On observe une très grande hétérogénéité entre les réseaux, notamment en ce qui concerne les moyens de communication adoptés.

Les principaux réseaux de transports urbains (Reims, Charleville-Mézières, Troyes, Châlons-en-Champagne, Epernay) sont dotés de sites internet présentant au minimum les plans, les horaires, les tarifs et les perturbations en cours. Les outils de calcul d'itinéraire sont encore peu nombreux, et la plupart ne permettent de calculer qu'un trajet entre deux arrêts du réseau. Les réseaux de taille plus modeste accusent un certain retard en la matière, mais un bon nombre d'entre eux souhaite développer, à court ou moyen terme, de nouveaux sites internet plus complets.

La situation est très contrastée dans les réseaux de transports interurbains, où l'information aux voyageurs est généralement laissée à l'appréciation des exploitants. Certains d'entre eux mettent à disposition des usagers une gamme de services d'information complète (agence commerciale, standard téléphonique, site internet...), tandis que d'autres se contentent d'éditer des fiches horaires. Lorsqu'elle existe, l'accès à l'information sur internet est parfois délicate, dans la mesure où il est nécessaire de connaître le nom de l'exploitant.

La plupart des autorités organisatrices en charge des « petits » réseaux urbains comme des réseaux départementaux s'accordent à dire que les systèmes d'informations mis en place pourraient être améliorés. Si l'information aux voyageurs n'est pas nécessairement leur priorité, une majorité souhaite développer ces services, notamment à l'occasion du renouvellement des contrats de délégation de service public.

La principale perspective d'évolution concerne la démarche, lancée par la Région, visant à coordonner les autorités organisatrices de transports de Champagne-Ardenne, dans l'objectif de mettre en oeuvre une centrale de mobilité régionale. Cette démarche devrait aboutir en 2009.

6. Annexes

Annexe 1 : guide d'entretien téléphonique – service d'information routière

Identification du service

Nom du service

Adresse

Personne répondant au questionnaire

Nom et prénom

Fonction

Tél

Email

Statut du service et type de réseau

- ☐ CIGT départemental
- ☐ PC de régulation du trafic
- ☐ CIGT d'axe
- ☐ Autres – Préciser

Quel type d'information est donnée à l'usager ?

- ☐ Information en temps réel
- ☐ Information sur les perturbations
- ☐ Information sur les travaux
- ☐ Temps de trajet
- ☐ Calcul d'itinéraire
- ☐ Information parking-relais
- ☐ Information stationnement
- ☐ Information pour touristes
- ☐ Autres – Préciser

Quels supports de diffusion sont utilisés ?

- ☐ Minitel – Type d'information
- ☐ Standard téléphonique – Type d'information
- ☐ Panneaux à message variable – Type d'information
- ☐ Radio – Stations – Type d'information
- ☐ Internet – Type d'information
- ☐ Téléphone portable – Type d'information
- ☐ Autres – Support – Type d'information

Etes-vous en contact avec d'autres autorités organisatrices de transports, gestionnaires de voirie, exploitants, fournisseurs de données pour proposer une information multimodale aux usagers ?

- ☐ Non
☐ Oui – Lesquels

Avez-vous des projets en cours ?

- ☐ Non
☐ Oui – Lesquels

Quels sont vos principaux partenaires ?

Quelles sont vos difficultés que vous rencontrez ?

Quelles sont vos attentes ?

Remarques, observations diverses :

Connaissez-vous la PREDIM (Plate-forme de Recherche et d'Expérimentation pour le Développement de l'Information Multimodale) ?

- ☐ Oui ☐ Non Pour plus d'informations <http://www.predim.org/>

Connaissez-vous PASSIM (Prototype d'Annuaire des Sources et Services d'Information Multimodale) ?

- ☐ Oui ☐ Non Pour plus d'informations <http://www.passim.info/>

Annexe 2 : guide d'entretien téléphonique – service d'information dans le domaine des transports collectifs

Identification du service

Nom du service

Adresse

Personne répondant au questionnaire

Nom et prénom

Fonction

Tél

Email

Forme de l'autorité organisatrice de transports au 01/07/07

- | | |
|---|--|
| ☐ Commune | ☐ SIVU ou SIVOM |
| ☐ Communauté de communes | ☐ Département |
| ☐ Communauté d'agglomération | ☐ Région |
| ☐ Communauté urbaine | ☐ Autres – Préciser |

Description du réseau de transport

Nombre de communes desservies

Nombre de lignes régulières

Nombre de lignes (ou services) de transport à la demande

Année de mise en service du transport à la demande

Public visé par le transport à la demande (tous publics, PMR...)

Pratiquez-vous l'intermodalité avec les réseaux suivants ?

- ☐ Transports urbains – De quelle façon ?
- ☐ Transports interurbains – De quelle façon ?
- ☐ Transports ferroviaires – De quelle façon ?

Quels types d'informations mettez-vous à disposition des usagers ?

- | | |
|---|---|
| ☐ Description du réseau | ☐ Calcul d'itinéraires |
| ☐ Tarifs | ☐ Modifications des itinéraires des lignes |
| ☐ Horaires | ☐ Information sur les travaux |
| ☐ Perturbations (temps réel) | ☐ Accessibilité aux PMR |
| ☐ Temps d'attente (temps réel) | ☐ Réservations possibles |
| ☐ Temps de trajet (temps réel) | ☐ Touristiques (langues étrangères) |
| ☐ Autres – Préciser | |

Quels supports de diffusion sont utilisés pour informer les usagers ?

- ☐ Fiches horaires
- ☐ Guide des transports – Type d'information
- ☐ Minitel – Type d'information
- ☐ Standard téléphonique – Type d'information
- ☐ Internet – Type d'information
- ☐ Bornes d'information voyageurs – Nombre – Type d'information
- ☐ Téléphone portable – Type d'information
- ☐ Agents de relations clients – Type d'information
- ☐ Conducteurs – Type d'information
- ☐ Boutiques et/ou guichets – Type d'information
- ☐ Autres – Support – Type d'information

Êtes-vous en contact avec d'autres autorités organisatrices de transports, gestionnaires de voirie, fournisseurs de données pour proposer une information multimodale aux usagers ?

- ☐ Non
- ☐ Oui – Lesquels et pour quelles informations?

A l'heure actuelle, les usagers peuvent-ils disposer d'autres informations sur les supports évoqués précédemment ? Si oui, de quels types d'informations s'agit-il ?

- ☐ Informations routières – Type d'information
- ☐ Informations sur le stationnement – Type d'information
- ☐ Informations sur les autres modes de transports collectifs – Type d'information
- ☐ Informations sur les transports scolaires – Type d'information
- ☐ Informations sur les correspondances – Type d'information
- ☐ Autres – Type d'information

Les services d'informations donnent-ils satisfaction...

- | | | | |
|------------------------------|------------------------------|------------------------------|------------|
| A l'autorité organisatrice ? | ☐ Oui | ☐ Non | Pourquoi ? |
| Aux exploitants ? | ☐ Oui | ☐ Non | Pourquoi ? |
| Aux usagers ? | ☐ Oui | ☐ Non | Pourquoi ? |

Des enquêtes ont-elles été réalisées pour connaître les besoins que les usagers pourraient avoir en terme d'information multimodale?

- ☐ Non
- ☐ Oui – Principaux résultats ?

Envisagez-vous de mettre en place d'autres moyens d'information multimodale ?

- ☐ Non
- ☐ Oui – Lesquels et à quelle échéance?

Comment l'utilisateur peut-il acheter son titre de transport ?

- | | |
|--|---|
| ☐ Boutiques et/ou guichets | ☐ Par téléphone portable |
| ☐ Dépositaires | ☐ Par internet |
| ☐ Bornes de ventes aux arrêts | ☐ Autres – Préciser |
| ☐ Dans les transports | |

Quels types de billettique sont utilisés sur votre réseau ?

- ☐ Tickets papier ou carton à valider
- ☐ Ticket à piste magnétique à valider
- ☐ Cartes à vue individualisées (abonnement)
- ☐ Cartes à puces sans contact
- ☐ Cartes à puce à contact
- ☐ Autres – Préciser

Quelles sont les perspectives de billettique sur le réseau ? A quelle échéance ?

Remarques, observations diverses :

Connaissez-vous la PREDIM (Plate-forme de Recherche et d'Expérimentation pour le Développement de l'Information Multimodale) ?

- ☐ Oui ☐ Non Pour plus d'informations <http://www.predim.org/>

Connaissez-vous PASSIM (Prototype d'Annuaire des Sources et Services d'Information Multimodale) ?

- ☐ Oui ☐ Non Pour plus d'informations <http://www.passim.info/>

Annexe 3 : personnes contactées

Information routière

Organisme	Personne contactée	Service Fonctions	Adresse	Coordonnées
Conseil Général des Ardennes	Julien RAULET	Direction des Routes Départementales, Responsable adjoint cellule exploitation et sécurité maintenance	12 route de Prix 08000 Charleville-Mézières	Tél : 03 24 55 68 39 Fax : 03 24 55 68 58 julien.raulet@cg08.fr
Conseil Général de la Marne	Thierry MOUROT	Direction des Routes Départementales, Division de la Gestion des routes et du Matériel	2 bis rue Jessaint 51038 Chalons-en-Champagne Cedex	Tél : 03 26 69 40 70 Fax : 03 26 69 40 08 mourot@cg51.fr
Conseil Général de la Haute-Marne	Chantal GRIMAUD	Responsable du service Routes	82 rue du Cdt Hugueny 52000 Chaumont	Tél : 03 25 32 85 52 Fax : 03 25 32 85 85 chantal.grimaud@haute-marne.fr
Conseil Général de l'Aube	M. DUQUENOY	Direction des Routes Départementales	Hôtel du département, BP 394 10026 Troyes Cedex	Tél : 03 25 42 50 50 Fax : 03 25 46 21 99
SANEF	Christine ALLARD	Direction de la communication		Tél : 01 44 38 61 11 christine.allard@sanef.com
Direction Interdépartementale des Routes Nord	Benoit GRAPARD	Chef du CIGT de Reims	5, rue Léo Lagrange BP 236 51058 Reims Cedex	Tél : 03 26 77 42 51 Fax : 03 26 85 16 49 benoit.grapard@equipement.gouv.fr
Direction Interdépartementale des Routes Est	Marie RICAUD-SOULAN	Responsable du CISGT de Metz	La Maison Rouge A31 Échangeur de Metz-Sud 51160 Moulins-lès-Metz	Tél : 03 87 60 42 51 Fax : 03 87 60 40 96 marie.ricaud-soulan@equipement.gouv.fr
Centre Régional d'Information et de Coordination Routières Est	Pascal THOLEY	Adjoint technique à la division transports	2, rue Albert Bettanier BP 61 57038 METZ Cedex	Tél : 03 87 63 11 03 Fax : 03 87 63 15 09 pascal.tholey@info-routiere.gouv.fr
Centre Régional d'Information et de Coordination Routières Est	Alain FABRE	Chef de la division transports	2, rue Albert Bettanier BP 61 57038 METZ Cedex	Tél : 03 87 63 09 52 Fax : 03 87 63 15 09 alain-j.fabre@info-routiere.gouv.fr

Information dans le domaine des transports collectifs

Organisme	Personne contactée	Service/ Fonctions	Adresse	Coordonnées
Région Champagne-Ardenne	Thomas SCHERR	Chargé de mission transport de voyageurs	5 rue de Jéricho 51037 Chalons-en-Champagne Cédex	Tél : 03 26 70 31 31 Fax : 03 26 70 49 45 tscherr@cr-champagne-Ardenne.fr
Conseil Général de la Haute-Marne	Jackie CHEUTIN	Service transports	1 rue du Cdt Hugueny BP 509 52011 Chaumont	Tél : 03 25 32 85 90 Fax : 03 25 32 85 85 jackie.cheutin@haute-marne.fr
Conseil Général de l'Aube	Daniel DEMOISSON	Chef du service transports	10 rue Georges Clémenceau 10000 Troyes	Tél : 03 25 42 49 70 Fax : 03 25 42 49 76 transports.aube@csg10.fr
Conseil Général de la Marne	Claudie HANNOT	Responsable du service des transports scolaires	40 rue Carnot 51038 Chalons-en-Champagne Cedex	Tél : 03 26 69 52 76 Fax : 03 26 68 46 33 transport@csg51.fr
Communauté de Communes du Pays Chaumontais	Solèn REMY	Chargée de mission habitat et déplacements	24 avenue du Général Leclerc 52000 Chaumont	Tél : 03 25 30 50 70 sremy@cc-pays-chaumontais.fr
Pays de Langres	Sonia GOUSSAN	Chef de projet	80 faubourg des Auges 52200 Langres	Tél : 03 25 88 04 04 - Fax : 03 25 88 04 44 gouessan-paysde-langres@wanadoo.fr
Syndicat Mixte des Transports du Pays de Langres (SIVOM de la Resaigne)	Mme BOURQUIN		31 rue du Breuil de Saint-Germain 52600 Le Pailly	Tél : 03 25 84 44 60 Fax : 03 25 84 39 43 sivom-resaigne@wanadoo.fr
Ville de Langres	Christian PAJOT	Directeur Général des Services	Place de l'Hôtel de Ville 52200 Langres	Tél : 03 25 87 77 77 Fax : 03 25 87 27 77 christian.pajot@langres.fr
Ville de St-Dizier	René PETITJEAN		Hôtel de ville Place Aristide Briand 52115 St-Dizier	Tél : 03 25 07 31 45 rpetitjean@mairie-saintdizier.fr

© ministère de l'Écologie, du Développement et de l'Aménagement durables
centre d'Études sur les réseaux, les transports, l'urbanisme et les constructions publiques

Toute reproduction intégrale ou partielle, faite sans le consentement de Certu est illicite
(loi du 11 mars 1957).

Cette reproduction par quelque procédé que ce soit, constituerait une contrefaçon sanctionnée par les
articles 425 et suivants du code pénal.

Téléchargement : avril 2008
Dépôt légal : 2^{ème} trimestre 2008
ISSN : 1263-2570
ISRN : Certu/RE--08-15--FR

Certu
9, rue Juliette-Récamier
69456 Lyon cedex 06
☎ (+33) (0) 4 72 74 59 59
Internet www.certu.fr

centre d'Études
techniques
de l'Équipement
1, Bd Solidarité
BP 5230
57076 Metz
téléphone: 03 87 20 43 00
télécopie: 03 87 20 46 99
www.certu.fr

centre d'Études
sur les réseaux
les transports
l'urbanisme
et les constructions
publiques
9, rue Juliette Récamier
69456 Lyon Cedex 06
téléphone: 04 72 74 58 00
télécopie: 04 72 74 59 00
www.certu.fr

Certu

*Service technique placé sous l'autorité
du ministère de l'Écologie,
du Développement et de l'Aménagement durables,
le Certu (centre d'Études sur les réseaux, les transports,
l'urbanisme et les constructions publiques)
a pour mission de contribuer au développement
des connaissances et des savoir-faire et à leur diffusion
dans tous les domaines liés aux questions urbaines.
Partenaire des collectivités locales
et des professionnels publics et privés,
il est le lieu de référence où se développent
les professionnalismes au service de la cité.*